



**COMPTE RENDU**  
**Conseil d'établissement**  
**CFP de Mont-Laurier**  
**15 septembre 2021**

**Personnel administratif**

Vincent Mainville   
 Éric Thompson   
 Sébastien Dufour

**Enseignants**

Valérie Guénette   
 Nancy Maurice

**Organismes / Entreprises**

Frédéric Houle   
 David Bolduc   
 Rachèle Prévost   
 Dany Filion

**Élèves**

Catherine Oneson   
 Sonia Taillon

<i>Résolution</i>			<b>Résumé des discussions</b>
<b>1.</b>		<p><b>Mot de bienvenue et ouverture de la réunion</b></p> <p>Local 2107</p>	<p>Après constatation du quorum, le directeur de Centre ouvre la réunion.</p> <p>Heure : 16h35</p>
<b>2.</b>		<p><b>Présentation des membres de l'année 2021-2022</b></p>	<p>Les membres sont présentés :</p> <p>Vincent Mainville, directeur de centre</p> <p>Éric Thompson, conseiller en communication</p> <p>Sébastien Dufour, technicien en travail social</p> <p><b>Nancy Maurice : enseignante, département commerce</b></p> <p><b>Valérie Guénette : enseignante, département santé</b></p> <p>Frédéric Houle : membre organisme, CLD Antoine-Labelle</p> <p>David Bolduc : membre organisme, Zone Emploi Antoine-Labelle</p> <p>Rachèle Prévost : membre entreprise, Forex Inc.</p> <p>Dany Filion. : membre entreprise, Microbrasserie du Lièvre</p> <p><b>Catherine Oneson, élève en commerce</b></p> <p><b>Sonia Taillon, élève en Santé, assistance et soins infirmiers</b></p>

CEFP-21-22-01	3.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	<p>Le projet d'ordre du jour se lit comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion;</li> <li>2. Présentation des membres pour l'année 2021-2022;</li> <li>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution);</li> <li>4. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2021 (résolution);</li> <li>5. Calendrier des rencontres du comité pour l'année - 5 réunions;</li> <li>6. Élection à la présidence (résolution);</li> <li>7. Nomination des officiers, vice-président et secrétaire (résolution);</li> <li>8. Règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 (résolution);</li> <li>9. Résolution pour les représentants d'entreprise et les représentants d'organisme (résolution) ;</li> <li>10. Autorisation de gérance à Vincent Mainville au dossier contrat d'association avec le CISSS des Laurentides (résolution);</li> <li>11. Autorisation à Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2021-2022 (résolution);</li> <li>12. Rentrée scolaire 21-22;</li> <li>13. Information sur la clientèle scolaire;</li> <li>14. Informations sur les projets en développement;</li> <li>15. Projet Kitigan Zibi;</li> <li>16. Informations sur les projets en développement au SAE;</li> <li>17. Mouvement du personnel et nouvelles ressources;</li> <li>18. Info Covid;</li> <li>19. Tour de table;</li> <li>20. Questions diverses : <ol style="list-style-type: none"> <li>20.1 Éducation internationale</li> <li>20.2 Projet résidence</li> <li>20.3 Formation du C.É. (capsules)</li> </ol> </li> <li>21. Levée de la réunion.</li> </ol> <p>Il est proposé par madame Nancy Maurice et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts des points 20.1, 20.2 et 20.3.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	----	---	---


CEFP-21-22-02	4.	<b>Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 8 juin 2021</b>	<p>Monsieur Vincent Mainville fait un survol du dernier procès-verbal aux membres du conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur Sébastien Dufour et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 juin 2021 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-21-22-03	5.	<b>Élaboration et adoption du calendrier des rencontres pour l'année</b>	<p>Un calendrier pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement est établi pour l'année scolaire 2021-2022 (16h30).</p> <p>#1      15 septembre 2021</p> <p>#2      7 décembre 2021</p> <p>#3      9 février 2022</p> <p>#4      4 mai 2022</p> <p>#5      8 juin 2022</p> <p>Si la situation le permet, les réunions se tiendront en présentiel.</p> <p>Le calendrier est adopté par tous les membres présents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-21-22-04	6.	<b>Élection à la présidence</b>	<p>En raison du nombre de membres absents, nous reportons les élections au poste de présidence à la prochaine réunion le 7 décembre 2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-21-22-05	7.	<b>Nomination des officiers : vice-président et secrétaire</b>	<p>En raison du nombre de membres absents, nous reportons les élections au poste de vice-présidence à la prochaine réunion le 7 décembre 2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><b><u>SECRÉTAIRE</u></b></p> <p>Monsieur Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de secrétaire.</p> <p>Monsieur Éric Thompson propose monsieur Sébastien Dufour.</p> <p>Monsieur Sébastien Dufour propose monsieur Éric Thompson.</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, en alternance, messieurs Thompson et Dufour seront les secrétaires, et ceux-ci acceptent ce mandat.</p> <p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QU'ils soient élus secrétaires du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (en alternance à chaque réunion).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-21-22-06	8.	<b>Règles de régie interne 2021-2022</b>	<p>Le document « projet » des règles de régie interne pour l'année 2021-2022 est déposé au conseil.</p> <p>Il est proposé par madame Sonia Taillon et résolu :</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne 2021-2022 » soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-21-22-07	9.	<b>Nominations des représentants des entreprises et des organismes</b> (Mandat de deux ans)	<p>L'article 102 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides nomme les représentants des entreprises et des organismes pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'établissement de la formation professionnelle.</p> <p>Madame Prévost annonce qu'elle quitte la région pour un nouvel emploi. Elle remet donc sa démission au sein du conseil d'établissement.</p> <p>Pour 2021-2022 et 2022-2023</p> <p><b>Entreprises</b></p> <p>Un poste à combler, à venir</p> <p>Monsieur Dany Filion représente la Microbrasserie du Lièvre</p> <p><b>Organismes</b></p> <p>Monsieur Frédéric Houle représente CLD Antoine-Labelle Monsieur David Bolduc représente Zone Emploi Antoine Labelle</p> <p><i>Prendre note que même si les représentants des entreprises et des organismes sont absents ils ont mentionné leur engagement verbal pour deux ans.</i></p> <p>Il est proposé par madame Valérie Guénette et résolu que :</p> <p>Monsieur Dany Filion représente la Microbrasserie du Lièvre Monsieur Frédéric Houle représente CLD Antoine-Labelle Monsieur David Bolduc représente Zone Emploi Antoine Labelle</p> <p>Soient élus au sein du C.E. pour un mandat de deux années.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-21-22-08	<b>10.</b>	<b>Autorisation à M. Vincent Mainville comme représentant autorisé au dossier contrat d'association avec le CISSS des Laurentides pour les années 2021-2024</b>	<p>Monsieur Vincent Mainville explique en quoi consiste cette autorisation au niveau du CISSS.</p> <p>Il est proposé par monsieur Sébastien Dufour et résolu :</p> <p>QUE monsieur Vincent Mainville agisse comme représentant autorisé au dossier contrat d'association avec le CISSS des Laurentides pour les années 2021-2024.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-21-22-09	<b>11.</b>	<b>Autorisation à M. Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2021-2022</b>	<p>M. Vincent Mainville explique en quoi consiste cette autorisation.</p> <p>Il est proposé par madame Sonia Taillon et résolu :</p> <p>QUE monsieur Vincent Mainville agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement 2021-2022 du conseil d'établissement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<b>12.</b>	<b>Rentrée scolaire 2021-2022</b>	<p>On explique comment s'est déroulée la rentrée 2021-2022.</p> <p>Les élèves étaient heureux de revenir en présentiel.</p>
	<b>13.</b>	<b>Information sur la clientèle scolaire</b>	<p>Un bilan des inscriptions est présenté.</p> <p>Ce bilan fait état des inscriptions par programme.</p>
	<b>14.</b>	<b>Projet Kitigan Zibi</b>	<p>On explique le projet de voirie forestière avec Kitigan Zibi.</p> <p>Ce projet doit être reporté à l'hiver 2022 en raison du manque d'employés.</p> <p>À ce jour, nous avons 14 élèves d'inscrits.</p>
	<b>15.</b>	<b>Projet LLL</b>	<p>On présente les trois projets sur la table.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ DEP opération d'équipements de production (janvier 2022);</li> <li>○ Service de garde (septembre 2022) (ATE);</li> <li>○ DEP soutien informatique (septembre 2022).</li> </ul>

	<b>16.</b>	<b>Informations sur les projets en développement au SAE</b>	<p>Monsieur Mainville présente les différents projets du SAE.</p> <p>Madame Prévost suggère de mettre en place un calendrier des formations du SAE pour faciliter la planification.</p>
	<b>17.</b>	<b>Mouvement du personnel et nouvelles ressources</b>	<p>Monsieur Mainville présente la situation actuelle du CFP.</p> <p>Lors des derniers mois il y a eu plusieurs mouvements de personnel (changement de poste, retraites, démission)</p> <p>De plus, deux nouvelles ressources ont été engagées (SST et RAC).</p>
	<b>18.</b>	<b>Info Covid</b>	<p>Monsieur Mainville explique les mesures sanitaires mises en place.</p> <p>De plus, il y a eu plus d'une trentaine de personnes (employés et élèves) qui ont profité de la visite du CISSS le 9 septembre dernier pour se faire vacciner.</p> <p>Une deuxième clinique de vaccination est prévue le 7 octobre prochain. Les élèves et le personnel devront se rendre directement à la salle McLaren (aréna) afin de recevoir leur première ou deuxième dose.</p>
	<b>19.</b>	<b>Tour de table</b>	<p>Madame Prévost aimerait que l'on prépare des formulaires d'évaluation de compétences pour leur personnel (nouveau) ainsi que des plans de formation adaptés.</p>
	<b>20.</b>	<b>Questions diverses</b>	<p>20.1 Éducation internationale Monsieur Mainville présente le projet. Une entente de collaboration entre Éducation internationale (Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation) et le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides pourrait voir le jour afin d'aider au recrutement d'élèves dans le but de compléter des cohortes de certaines formations ciblées.</p> <p>20.2 Projet de résidences Un projet de résidences en collaboration avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle est sur la table. Ce projet serait accessible par le CISSS d'Antoine-Labelle, l'UQAT, le Centre collégial de Mont-Laurier et le CFPML ainsi facilitant l'hébergement de nouveaux arrivants/élèves.</p>

			<p>20.3 Formation du C.É. (capsules)  Monsieur Mainville explique que le MEQ à mis en place une formation en ligne via des capsules. Cette formation obligatoire fait partie des principaux changements apportés à la nouvelle gouvernance scolaire au Québec. Elle réaffirme l'importance de soutenir les conseils d'établissement dans la réalisation de leur mandat, pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions, dans l'intérêt de tous les élèves.</p> <p>Tous les documents ainsi que le lien direct pour la formation sont déposés dans TEAMS CFP Conseil d'établissement.</p>
CEFP-21-22-10	21.	<b>Levée de la réunion</b>	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Nancy Maurice et il est résolu :</p> <p>QUE la réunion soit levée à 18 h 00.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>_____</p> <p>, Président</p>			<p>_____</p> <p>Vincent Mainville, Directeur de Centre</p>